

Trop de déchets finissent à la poubelle - 11/05/2017

LEUZE-



EN-HAINAUT -

Les chiffres le montrent, les Leuzois sont des mauvais élèves en matière de production de déchets. Une interpellation a illustré la problématique.

Avec plus de 200 kg d'ordures ménagères produites par personne et par an, les citoyens leuzois se classent parmi les mauvais élèves de

Wallonie picarde. À titre d'exemple, les deux proches communes d'Ath et de Frasnes en sont à 170 kg de sacs-poubelles par an. Et à l'échelle de la Wallonie, la comparaison est encore moins flatteuse avec une moyenne de 130 kg.

Face à ce constat, Samuel Batteux a souhaité faire usage de son droit d'interpellation lors du conseil communal de mardi soir. Le coprésident de la locale Écolo estime que la Commune ne fait pas suffisamment preuve d'initiatives afin d'inciter la population à diminuer la quantité de déchets ménagers.

«D'une manière ou d'une autre, il faudra repenser la tarification des sacs et de l'impôt qui n'encouragent nullement les habitants à faire un effort. Les familles " presque zéro déchets ", qui se multiplient à Leuze, doivent toujours s'acquitter de l'impôt qui ne représente plus pour elles le fameux coût vérité», déplore-t-il.

Dans le même ordre d'idée, M. Batteux prône un système plus juste qui porterait sur une baisse de la taxe relative à la valeur des sacs et à l'installation de poubelles à puce, notamment. *« Je m'interroge aussi par rapport aux rouleaux de sacs octroyés gratuitement par la Commune. Je le ressens un peu comme une démarche clientéliste et une invitation à produire des déchets»*

Concernant la problématique de la saleté en ville, le mobilier urbain est-il encore adapté?, questionne le citoyen de la rue du Bois Blanc.

«Il serait sans doute plus judicieux d'aménager des poubelles de rue plus petites, plus nombreuses et sélectives. Les initiatives de sensibilisation ont tout leur sens et doivent se multiplier, à l'instar du grand nettoyage de printemps ou de la distribution de poules organisés récemment».

Bientôt des collecteurs pour les déchets ménagers?

Après avoir rappelé l'arsenal d'outils mis à la disposition des ménages (parc à conteneurs, collectes sélectives, formations au compostage...), le bourgmestre Christian Brotcorne a émis des réserves quant à la pratique de la double poubelle. *« Celle-ci semble avoir l'objectivité de ne facturer le coût qu'en fonction de ce qu'on jette. Ceci dit, l'organisation d'une telle collecte nécessite un investissement de départ important et requiert de l'espace pour entreposer de manière individuelle ce type de poubelle»*, dit-il. La piste sur laquelle travaille la majorité communale, en collaboration avec l'intercommunale Ipalle, c'est l'aménagement de points d'apports généralisés de déchets organiques.

Dans les prochains mois, une première action

pourrait être menée à titre expérimental sur le territoire leuzois.

«Nous sommes occupés à identifier des sites susceptibles d'accueillir ces points d'apport en vue d'alléger la partie organique des sacs-poubelles. Mais pour être réellement efficaces auprès de la population, ces dispositifs doivent être nombreux et se trouver dans un rayon de 150 m autour des habitations».

Des villes comme Gand et Anvers ont déjà réussi cette transition en bannissant la collecte en porte-à-porte. Attaqué sur la fiscalité, M. Brotcorne rappelle que celle-ci est déjà modulée en fonction de la taille des ménages. *«Les nouvelles pratiques discutées avec Ipalle auront nécessairement une incidence au niveau de l'impôt qui pourra être mieux individualisé. Quant aux sacs-poubelles gratuits, c'est un choix politique que nous ne comptons pas modifier car cela permet justement à des ménages de ne jamais en acheter»*, soutient le mandataire.

Pierre-Laurent CUVELIER (L'Avenir)